



Déclaration liminaire CDEN du 22 juin 2018

**Madame le Préfet des Deux-Sèvres,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs, membres du CDEN,**

Le Se-Unsa a confié à l'IFOP le soin de réaliser un sondage qui révèle que les enseignants sont plus heureux de leur métier que de la politique ministérielle. En effet, 63% des enseignants jugent que la politique du ministre de l'Éducation nationale ne va pas dans le bon sens, cette proportion culmine à 72% chez les professeurs en lycée général et technologique. Malgré cela, les enseignants se disent « heureux d'exercer leur métier » à 82% mais seulement 67% des enseignants d'éducation prioritaire et 60% en lycée professionnel expriment cet avis. Au moment où le ministre annonce un plan de transformation de la voie professionnelle, il est nécessaire qu'il n'oublie pas le volet des personnels. Selon l'enquête toujours, la première marque de reconnaissance pour un enseignant, c'est qu'on lui fasse confiance dans ses choix pédagogiques. Après la séquence ministérielle « recommandations pédagogiques en mathématiques et lecture-écriture », il est clair que le ministre n'a pas pris le meilleur chemin pour construire avec les enseignants, l'école de la confiance qu'il appelle de ses vœux.

Pour plus de 90% des enseignants interrogés, la reconnaissance passe aussi par une meilleure rémunération. Or, pour l'UNSA, le rendez-vous salarial du lundi 18 juin est à l'image du dialogue social actuel, un rendez-vous manqué. Lors de ce rendez-vous salarial, le gouvernement a choisi de ne pas revaloriser le traitement des agents publics. Une nouvelle fois, les attentes légitimes des agents publics concernant leur pouvoir d'achat ont été ignorées et ce depuis de trop nombreuses années pendant lesquelles le point d'indice a été gelé.

Enfin, pour se sentir bien dans leur métier, les enseignants demandent à être mieux accompagnés en cas de difficultés professionnelles et en fin de carrière et souhaiteraient à 75% pouvoir expérimenter temporairement d'autres fonctions/métiers en vue d'une mobilité professionnelle.

Cette carte scolaire s'inscrit dans le contexte pour le moins inconfortable et anxiogène, de la réorganisation territoriale des services déconcentrés des services des ministères de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et de la fin annoncée d'un véritable paritarisme.

Pour l'Unsa-Education toute réforme de réorganisation territoriale doit apporter un plus pour les élèves et les personnels. Elle doit permettre de renforcer l'Éducation nationale face aux présidents de régions. En effet les enjeux de la carte des formations professionnelles l'exigent. Une réforme quelle qu'elle soit doit impliquer les personnels et ne pourra se faire sans eux. A cet égard l'Unsa-Education apporte quelques points de vigilance. Le premier est le calendrier qu'il va falloir absolument desserrer. Il ne nous semble pas envisageable que le pré-projet soit remis à la fin 2018. Monsieur Le Recteur que nous avons rencontré en audience paraît lui-même bien peu informé des évolutions à venir sur la Nouvelle Aquitaine.

Cette incertitude est amplifiée par le projet du gouvernement de transformer complètement les CAP et les CCP. C'est une mauvaise idée pour tous, agents comme employeurs ! Définir un nouveau modèle de dialogue social ne peut pas se traduire par une détérioration des droits. La présentation, le 25 mai, par la DGAFP, au nom du gouvernement, d'un scénario pour les futures CAP (Commissions Administratives Paritaires) et CCP (Commissions Consultatives Paritaires), élues en 2022, est en contradiction avec les

concepts de modernisation et d'amélioration qu'il évoque. Le projet mis sur la table est plus proche d'une transformation radicale. En effet, ce projet envisage la suppression de toutes les compétences des CAP sur les actes de mobilité et de mutation ainsi que la réduction du suivi des promotions. L'UNSA réaffirme l'importance des CAP et des CCP qui doivent être proches des préoccupations des agents et qui doivent permettre de garantir l'équité de traitement entre agents et la transparence dans la gestion.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la deuxième phase de cette carte scolaire. La première phase a vu la fermeture de 31 classes, l'essentiel des ouvertures étant consacré aux postes de CP dédoublés. Cela paraît déjà beaucoup. L'UNSA se félicite que les postes de PDMQDC aient été préservés et qu'un réel effort soit poursuivi vers les décharges de direction.

Jeudi 21 juin, lors du CTSD, le directeur académique a prononcé 9 fermetures et 8 ouvertures de classes. Parmi ces fermetures, 3 concernent l'école maternelle. En mars dernier, le ministre de l'Education nationale annonçait son désir de faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». Lors des Assises de la maternelle, le président de la République a annoncé l'instruction obligatoire dès 3 ans à la rentrée 2019. Cette mesure nécessaire, de sécurisation et de reconnaissance de l'école maternelle, doit conduire à des améliorations concrètes pour l'École publique. Ainsi, l'Unsa Education déplore que lors de ces Assises, l'acquisition du langage oral ait été mise en avant mais sans déclinaison sur les conditions de scolarisation. Même si certains taux d'encadrement nous paraissent encore élevés, le directeur académique n'a pas fermé de classes dans les écoles où le taux d'encadrement aurait dépassé 28 élèves, comme nous l'avions souhaité dans notre déclaration liminaire.

En ce qui concerne les écoles élémentaires et primaires, nous vous demandons d'être vigilant car les moyennes de taux d'encadrement cachent souvent des classes très chargées. Nous soulignons le fait que nombre d'écoles primaires et élémentaires ont un taux d'encadrement supérieur à 26-27 élèves, ce qui est bien au-dessus des seuils revendiqués par l'UNSA. Le ministre a fait le choix de dédoubler les classes de CP et CE1 de REP, expliquant que les petits groupes favorisent l'engagement des élèves dans les activités cognitives. Cela est sans doute aussi vrai dans les autres classes.

Le protocole rural mis en place depuis plusieurs années n'a pas permis de faire évoluer les pratiques ni les prises de consciences. Des territoires se vident, d' uniques classes sur site sont même susceptibles de voir le jour lors de cette carte scolaire alors que nous disons depuis des années qu'il faut éviter cet isolement des enseignants et des élèves. Mais quelles solutions restent ? Ce sont les élus qui sont à la manœuvre avec leurs contraintes ; ce sont les enseignants qui travaillent dans ces écoles. Les taux d'encadrement d'une école à l'autre ne cessent de s'écarter, marquant une différence de 10 à 12 élèves par classe. Est-on en train de créer une école à deux vitesses dans ce département ?

Enfin, il est difficile de ne pas regarder du coin de l'œil l'année prochaine, lorsque nous aurons encore moins d'élèves au vu de la baisse démographique et donc moins de dotation et qu'il faudra en plus dédoubler les classes de CE1 en REP et peut-être même accueillir quelques élèves de 3 ans supplémentaires. Il sera toujours difficile de fermer dans les toutes petites écoles. Où, Mr le Directeur académique, irez-vous chercher ces postes ?

A l'UNSA, nous réaffirmons la nécessité de conserver les PDMQDC et les postes hors classe qui font aussi vivre chaque classe. Nous restons attachés à ce que le plus grand nombre de nos élèves accèdent à la réussite au sein de notre système éducatif, et que, par ailleurs, les personnels exercent dans des conditions de travail propres à atteindre cet objectif.

